Monsieur [Nom]

[Adresse]

A [lieu], le [date]

*Par lettre recommandée avec avis de réception*

**Objet : Notification de licenciement**

Monsieur,

Faisant suite à votre entretien préalable tenu le [date] en présence de [nom], nous avons le regret de vous notifier votre licenciement pour motif économique.

Nous vous rappelons ci-après les motifs à l’origine de cette mesure, tels que nous les avons évoqués contradictoirement lors de votre entretien.

**Motif**

Les raisons de votre licenciement sont les suivantes :

[Raisons à développer].

**Contrat de sécurisation professionnelle**

Nous vous rappelons que nous vous avions remis, lors de l'entretien préalable, une proposition de contrat de sécurisation professionnelle et que vous disposiez, depuis cette date, d'un délai de réflexion de 21 jours, soit jusqu'au [date], pour l'accepter ou la refuser.

Vous avez choisi de ne pas accepter ce dispositif.

**Préavis**

Votre préavis, d’une durée de [durée], débutera à la date de première présentation de cette lettre à votre domicile.

Vous conservez l'usage de votre véhicule et de votre logement de fonction jusqu'au terme de votre contrat de travail.

**Fin de contrat**

Votre attestation Pôle emploi, votre certificat de travail, votre dernier bulletin de salaire et votre solde de tout compte seront tenus à votre disposition dans les locaux de la société au terme de votre contrat de travail.

Nous vous prions de nous restituer au terme de votre contrat les biens et documents de la société qui ont été mis à votre disposition exclusivement pour et dans le cadre de l’exécution de votre activité professionnelle, à savoir :

- [à préciser].

**Priorité de réembauche**

Que vous ayez ou non accepté le contrat de sécurisation professionnelle, vous aurez droit à une priorité de réembauche pendant un an à compter de la fin de votre contrat, à condition de nous en faire la demande. Si tel est le cas, nous vous proposerons tous les emplois compatibles avec votre qualification qui seraient disponibles dans l'entreprise dans ce délai. Si vous acquérez une nouvelle qualification et que vous nous en informez, vous bénéficierez également de la priorité de réembauche au titre de celle-ci.

**Obligation de non-concurrence**

Nous vous rappelons que votre contrat de travail comporte une obligation de non-concurrence que nous entendons appliquer.

**Délai de contestation**

En cas d'adhésion au contrat de sécurisation professionnelle, nous vous rappelons que toute contestation portant sur la rupture du contrat de travail ou son motif se prescrit par 12 mois à compter de cette adhésion conformément aux dispositions de l'article L1233-67 du Code du travail.

Dans le cas contraire, la contestation portant sur la régularité ou la validité du licenciement se prescrit par 12 mois à compter de sa notification en application des dispositions de l'article L1235-7 du Code du travail.

Vous pouvez faire une demande de précision des motifs du licenciement énoncés dans la présente lettre, contre récépissé, dans les quinze jours suivant sa notification par lettre recommandée avec avis de réception ou remise contre récépissé. Nous avons la faculté d'y donner suite dans un délai de quinze jours après réception de votre demande, par lettre recommandée avec avis de réception ou remise contre récépissé. Nous pouvons également, le cas échéant et dans les mêmes formes, prendre l'initiative d'apporter des précisions à ces motifs dans un délai de quinze jours suivant la notification du licenciement.

Veuillez agréer, Monsieur, l’expression de nos salutations distinguées.

Monsieur [Prénom] [Nom]

[Qualité]